

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 148 000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 493 479 489 00020, dont le siège social est situé à l'Aéroport Nice Côte d'Azur – 19 Rue Costes et Bellonte - CS 63331 - 06206 Nice Cedex 3, prise en la personne de son Président du Directoire, Monsieur Franck GOLDNADEL.

Procédure conjointe : NON

Activités principales : activités aéroportuaires

2. OBJET DU MARCHÉ

Nature du marché : SERVICES

Intitulé du marché : MAINTENANCE, ACHAT, INSTALLATION DE MATERIEL ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE RESEAU INFORMATIQUE ADMINISTRATIF D'ACA

Lieu d'exécution : Aéroports de la Côte d'Azur

Classification CPV principale : 50312000 : Maintenance et réparation de matériel informatique.

Caractéristiques principales :

La présente consultation est constituée d'une partie forfaitaire ainsi que d'une partie à prix unitaires, constituant un accord-cadre exécuté via l'émission de bons de commande. L'objet du marché concerne les prestations de maintenance du réseau informatique administratif d'Aéroports de la Côte d'Azur et la fourniture de prestations d'assistance associées, ainsi que l'achat et l'installation de matériel.

La consultation est décomposée comme suit :

- LOT 1 : Maintenance des réseaux informatiques non industriels. Constructeurs principaux : Cisco, Extreme Networks, HPE Aruba, Juniper (1 titulaire)
- LOT 2 : Achat et installation de matériel multi-constructeurs (2 titulaires)
- LOT 3 : Prestations complémentaires (2 titulaires)

Forme des prix du marché : mixte

Décomposition en lots :

- LOT 1 : Maintenance des réseaux informatiques non industriels. Constructeurs principaux : Cisco, Extreme Networks, HPE Aruba, Juniper (1 titulaire)
- LOT 2 : Achat et installation de matériel multi-constructeurs (2 titulaires)
- LOT 3 : Prestations complémentaires (2 titulaires)

Les candidats peuvent soumissionner à un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Décomposition en tranches : Sans objet

Prise en considération des variantes : NON

La durée/délai d'exécution du marché

La durée du marché est fixée à 1 an, à compter de la date de notification du marché ou à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché.

Reconduction : le marché est reconductible éventuellement 4 fois par période d'un an, la durée globale du marché ne pouvant excéder 5 ans. Les modalités de la reconduction sont indiquées à l'acte d'engagement.

Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux ou du marché : 01/01/2027

Marché renouvelable : OUI

Mise aux enchères : NON

Système d'acquisition dynamique : NON

Passation d'un marché réservé : NON

Exécution du marché dans le cadre de programmes d'emplois protégés : NON

Catalogue électronique : NON

3. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE ET FINANCIER

Garanties financières exigées : garantie à première demande pour toute demande d'avance.

Cautiun personnelle et solidaire en remplacement de la retenue de garantie (selon les dispositions prévues au CCAP).

Modalités de paiement : Le paiement s'effectuera par virement bancaire selon les modalités fixées au CCAP.

Modalités de financement : ressources propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs attributaire du marché : Groupement conjoint avec mandataire solidaire ou groupement solidaire.

Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation après l'attribution du marché pour se conformer au souhait de l'acheteur, et ce afin d'assurer la bonne exécution du marché et dans la mesure où en cas de défaillance d'un membre du groupement il est essentiel que le mandataire puisse faire réaliser les prestations sollicitées aux conditions du marché.

4. PROCEDURE

Mode de passation :

Procédure avec négociation (en application des articles L. 2124-3, R.2124-1, R. 2124-4, R2142-1 à R2142-27, R2161-21 à R2161-23 du Code de la commande publique)

Information sur l'accord-cadre :

Conformément à l'article R.2162-2 du code de la commande publique, le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur pour le lot 1 et avec plusieurs opérateurs pour les lots 2 et 3, avec remise en concurrence. Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : sans objet.

Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans minimum, et est encadré par un montant ou une quantité maximum de 1 250 000,00 € HT, pour toute la durée de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises.

- LOT 1 : Maintenance des réseaux informatiques non industriels. Constructeurs principaux : Cisco, Extreme Networks, HPE Aruba, Juniper (1 titulaire) = 750 000 €HT sur la durée totale (5 ans)

- LOT 2 : Achat et installation de matériel multi-constructeurs (2 titulaires) = 150 000 €HT sur la durée totale (5 ans)

- LOT 3 : Prestations complémentaires (2 titulaires) = 350 000 €HT sur la durée totale (5 ans)

Publications antérieures relatives à la même consultation : sans objet.

5. MODALITES ADMINISTRATIVES

Les candidats retenus seront informés de la disponibilité des dossiers de consultation à l'issue de la phase de sélection des candidatures.

Retrait du dossier :

Les dossiers devront être retirés sur la plateforme marches-securises : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Remise des candidatures :

Modalités d'ouverture : les séances d'ouverture des offres ne sont pas publiques.

Date/heure limites de réception des candidatures : 31/07/2026 à 12 :00, délai de rigueur

Lieux de dépôt des propositions :

Les dossiers devront être déposés sur la plateforme marches-securises : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Dématérialisation des procédures : la transmission des offres par voie électronique est obligatoire.

ATTENTION :

Conformément à l'article R2132-7 du code de la commande publique, la proposition doit obligatoirement être déposée de manière dématérialisée sur la plateforme marches-securises".

Vous pouvez disposer gratuitement d'un compte sur la plateforme "marches-securises": <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Copie de sauvegarde (non obligatoire)

Une copie de sauvegarde peut être envoyée conformément aux dispositions de l'article R2132-11 du code susvisé, dans le délai prescrit pour le dépôt du pli initial :

Soit par voie postale :

La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde », le numéro et l'intitulé de la consultation et le nom du candidat auxquels elle se rapporte.

Cette copie doit être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres :

- Soit déposée contre remise de récépissé à AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR - Département Achats - Bâtiment B1 – 6ème étage- Accès par la rue Coste Bellonte - AEROPORT NICE COTE D'AZUR (Réception du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

- Soit adressée par voie postale : AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR – Bâtiment B1 – 6ème étage- Rue Coste Bellonte B.P 3331 – 06206 Nice Cedex 3.

Soit par voie électronique :

A l'adresse suivante avec en objet « COPIE DE SAUVEGARDE », suivi du numéro, de l'intitulé de la consultation et du nom du candidat auxquels elle se rapporte : marches@cote-azur.aeroport.fr

Présentation des candidatures :

Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française. Ils comporteront toutes les pièces listées ci-après.

Les propositions devront impérativement être parvenues avant les dates et heures limites indiquées sur la plateforme "marches-securises".

Visite :

Sans objet.

6. CONDITIONS DE PARTICIPATION

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (pour chacune des entreprises en cas de groupement) :

- Une lettre de candidature, précisant l'identité du candidat (modèle recommandé : formulaire DC1 version disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- La preuve des attestations d'assurance lui permettant de couvrir tous les risques liés à sa profession et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour le type de missions objet du marché en cours de validité.
- Un extrait du registre pertinent, tel qu'un extrait K-bis.
- Les pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat.
- Formulaire Evaluation des tiers, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation.

APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique (modèle recommandé : formulaire DC1 précité)
- Tableau des qualifications complété.
- Une note indiquant la répartition des différentes compétences en cas de groupement.
- Une note précisant la ou les conventions collectives applicables au sein de l'entreprise ou des entreprises membres du groupement le cas échéant.

CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours de trois dernières années (modèle recommandé : formulaire DC2 version disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique, dont le candidat disposera pour la réalisation du marché
- Niveaux de partenariat avec les différents constructeurs (**uniquement pour le lot1**)
- Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé : modèle recommandé : tableau récapitulatif des références, document à compléter, disponible sur <https://achats.nice.aeroport.fr/>).

Il est également demandé aux candidats de remplir la fiche d'identité entreprise (document à compléter, disponible sur www.achats.nice.aeroport.fr).

DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) :

Selon les dispositions de l'article R2143-4 du code susvisé, l'Aéroports de la Côte d'Azur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des déclarations sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R2143-3 du code.

Dans ce cas, il est précisé que Aéroports de la Côte d'Azur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français

7. CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES

Nombre maximum de candidats autorisés à présenter une offre : sans objet

L'acheteur vérifie l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière ainsi que les capacités techniques et professionnelles des candidats.

Selon les documents demandés ci-dessus et conformément aux dispositions suscitées du code de la commande publique, seuls les candidats disposant des capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations faisant l'objet du marché, seront admis à présenter une offre.

Les capacités financières, techniques et professionnelles des candidats doivent être liés et proportionnés à l'objet du marché.

8. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES PRESENTEES PAR LES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution. Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères détaillés dans la lettre de consultation transmise aux candidats admis à présenter une offre.

Note sur les négociations : l'analyse des offres initiales constitue une première phase à l'issue de laquelle, la ou les offres des candidats les mieux classées, pourront faire l'objet de négociations par application des critères de jugement. Aéroports de la Côte d'Azur se réserve le droit d'engager une négociation avec les candidats, pouvant porter sur tous les éléments de leur offre. Aéroports de la Côte d'Azur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9. CONTACT EN CAS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Directement sur la **plateforme "marchés-securisés"** en vous connectant à votre compte.

10. INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Judiciaire de Nice

Place du Palais de Justice

06000 Nice

Tél. : 04 92 17 70 00

11. INTRODUCTION DES RECOURS

Le Président du Tribunal Judiciaire de Nice peut être saisi, en référé, des recours prévus par l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

12. **REFERENCE D'IDENTIFICATION DU MARCHE ATTRIBUE PAR L'ENTITE ADJUDICATRICE** : 2026-092 - DSI

13. **DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS** : 03/07/2026